



Diffusion d'articles de presse ou d'ouvrages : attention à la facture !

Vous diffusez sur votre site web des articles de presse qui parlent de vous ou de thématiques qui vous sont chères ? Ou vous tenez une farde avec des copies d'articles ?

Vous disposez d'un centre de documentation, avec la possibilité de faire des photocopies des ouvrages s'y trouvant ? Dans tous ces cas - et quelques autres - vous devez sans doute payer des droits d'auteur !

Afin d'éviter de devoir s'adresser individuellement à chaque auteur, la loi a mis en place des sociétés de gestion, chargées de veiller au respect de ces droits d'auteur.

1. Contenus de presse (articles de presse, photos)

COPIEPRESSE est la société qui gère l'ensemble des droits d'auteur portant sur les contenus de la **presse quotidienne francophone** et germanophone, et stockés sur **support numérique et/ou diffusés électroniquement** au sein de votre organisme et/ou vers l'extérieur.

Sont concernés :

- Le scanning d'articles de presse ;
- L'envoi par e-mail d'articles de presse ;
- La diffusion sur intranet/extranet ;
- La création d'une banque de données d'articles de presse ;
- Une revue de presse sur support électronique ;
- La mise en ligne sur internet d'articles de presse.

Dès lors, vous êtes tenus de faire une déclaration préalable auprès de COPIEPRESSE et de vous acquitter du paiement des droits d'auteur (module de calcul disponible sur www.copiepresse.be).

Exemples : Diffusion sur internet (tarif asbl, école, établissement public) : 20€ x nombre d'articles + TVA à 6%

Infos : COPIEPRESSE : T. 02/558 97 80 - www.copiepresse.be

Concernant la **presse périodique**, voir la fédération professionnelle des éditeurs de la presse périodique belge (www.theppress.be).

2. Reprographie (copies) : centre de documentation et revue de presse

REPROBEL est la société qui gère la reprographie, c-à-d l'ensemble des droits d'auteur portant sur les **copies** d'œuvres protégées (livres, ouvrages et contenus de presse). Sont donc visées ici uniquement les **reproductions sur un support en papier**.

Sont concernés :

- Les copies d'articles de presse, pour alimen-

ter une revue de presse ;

- Les photocopies d'ouvrages regroupés de manière structurée dans un centre de documentation.

Là aussi, vous êtes tenus de faire une déclaration préalable auprès de REPROBEL et de vous acquitter du paiement des droits d'auteur.

Infos : REPROBEL : T. 070/23 32 78 - www.reprobel.be

3. Quelques cas pratiques : « Dois-je payer des droits d'auteur ? »

a) Je conserve l'original de l'article de presse (ex : la page du journal)

Non, il n'y a pas de droit d'auteur

b) Je conserve une copie des articles de presse

Il faut une autorisation et le paiement des droits d'auteur auprès de REPROBEL.

c) Je conserve les articles de presse, scannés, comme archives dans une banque de données

Il faut une autorisation et le paiement des droits d'auteur auprès de COPIEPRESSE.

d) Je diffuse uniquement les articles de presse à mon personnel

Le fait de diffuser électroniquement (e-mail, intranet) des articles de presse exclusivement en interne ne dispense pas d'en demander préalablement l'autorisation et de payer les droits correspondants à COPIEPRESSE.

e) Je diffuse les articles directement sur le site Web de l'organisme

Il faut une autorisation et le paiement des droits d'auteur auprès de COPIEPRESSE

f) Je ne reproduis sur le site web que des extraits d'articles de presse

La reproduction d'extraits d'articles est en principe interdite sauf dans le cadre de ce qu'on appelle « l'exception de citation » : l'extrait permet d'illustrer de manière accessoire les propos tenus (le texte qui l'entoure doit garder tout son sens en l'absence de la citation) ; les sources doivent être précises.

Dans ce cas-ci aussi, Il est nécessaire d'a-

voir une autorisation et de payer les droits correspondants auprès de COPIEPRESSE.

g) Je mentionne simplement le lien (http://...) vers l'article sur le site du journal

Lorsqu'un article est disponible sur le site web d'un éditeur de presse, vous pouvez utiliser un lien allant de votre site Web vers celui de l'éditeur concerné, gratuitement mais sous certaines conditions cumulatives : l'article doit être gratuitement accessible sur le site Web de l'éditeur ; il faut citer la source et ne pas reprendre l'accroche ou quelques phrases de l'article.

h) Je dispose d'un centre de documentation et d'un appareil permettant la copie

Il faut une autorisation et le paiement des droits d'auteur auprès de REPROBEL.

4. Contrôle et sanction

COPIEPRESSE et REPROBEL sont mandatées par le législateur. Elles disposent donc d'un pouvoir de contrôle via des agents assermentés et, en cas d'absence d'autorisation, elles peuvent imposer des sanctions financières correspondant au montant dû, indexé de 66%...

Si vous êtes donc dans un des cas pratiques ci-dessus, restez vigilants !

Damien REVERS

Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Au-delà de deux heures de travail, cette aide s'inscrit dans le cadre d'un échange de service.

Pour bénéficier de ce service juridique, contactez Damien, les Lu et Je au 02 286 95 71, et les Ma et Me au 081 39 06 96, ou via damien.revers@reseau-idee.be

Dans ce cas-ci aussi, Il est nécessaire d'a-

POINT DE VUE

Education populaire... et Education relative à l'environnement

Retour d'un riche échange avec Luc Carton, philosophe, en fonction actuellement à l'Inspection générale de la Culture. Version synthétique en quatre idées clés.

1. L'éducation populaire, une démarche de construction collective en vue de transformer le monde, devant prendre en compte aujourd'hui la multiplicité de nos identités.

« Alors que nous étions, aux 19-20^e siècle, dans une tradition où la figure majeure de l'identité collective était celle du travailleur, on voit progressivement apparaître des autres figures de nous-mêmes qui sont potentiellement des figures clés de l'action collective : moi comme individu homme - femme, comme travailleur, usager, consommateur, citoyen. Chacun se voit proposer une multiplicité d'identités. Construire une action collective dans cette diversité intérieure ne relève pas de l'évidence.

Pour moi, le centre de la question de l'action collective dans la période contemporaine c'est la reconnaissance de cette multiplicité d'appartenances et donc des multiplicités des conditions dont nous participons. Nous avons un infini besoin de travailler le sens de nos divisions individuelles et collectives, ensemble. La représentation du monde, simple, durable, communicable, n'est plus disponible. Nous avons donc besoin d'une démocratie continue, càd de la mobilisation en permanence de l'intelligence, de la sensibilité, de l'expérience, non seulement des citoyens mais aussi des travailleurs, usagers, consommateurs et des individus, c-à-d de toutes les figures de nous-mêmes. Et c'est là que l'on peut repérer potentiellement l'avenir de l'éducation populaire aujourd'hui ».

2. Se mettre autour de la table, confronter les représentations, transformer notre expérience en expression puis en savoirs sociaux stratégiques.

« Comment mettre en œuvre une démocratie continue ? En mettant à table les individus et

groupes en les invitant à exprimer contradictoirement leurs représentations, leurs expériences du monde sur les questions de ... santé, environnement, mobilité, souffrance au travail, inégalités sociales, rapports entre les hommes et les femmes... Tous ces sujets ont besoin, pour qu'on puisse les traiter et les arbitrer collectivement, de la construction et de la mobilisation d'une intelligence collective. Cette intelligence collective, on peut la mobiliser dans une démarche de rigueur mais aussi de désir social : cela s'appelle de l'éducation populaire. Transformer notre expérience en expression, puis en savoir, puis en savoir social stratégique c-à-d en action collective.

Un puissant paradoxe de notre société est la censure que l'on fait de la connaissance et de la culture, dans les pratiques sociales, comme si l'on craignait les effets d'une société de la connaissance. Parmi d'autres exemples, on fait tellement peu de place à l'intelligence au travail. Sans parler du mésusage des compétences, des expériences et de l'intelligence des usagers et des consommateurs dans tous les aspects de la vie sociale. »



SOMMAIRE

Épinglé pour Vous	2
• <i>Carnet rose</i>	
• <i>Dossier d'accompagnement pédagogique LoveMEATender</i>	
• <i>Bilan des assises et suites</i>	
• <i>Deux rencontres internationales en ErE en 2013</i>	

Rencontres	4
• <i>Retour sur les 13^e Rencontres de l'ErE</i>	

Côté membres	7
• <i>Le Réseau IDée compte désormais 120 membres</i>	
• <i>reseau-idee.be/ag/</i>	

Le coin du juriste	8
• <i>Diffusion d'articles de presse ou d'ouvrages : attention à la facture!</i>	

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée
266, rue Royale à 1210 Bruxelles
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79
info@reseau-idee.be
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS •
Damien REVERS • Céline TERET •
Joëlle VAN DEN BERG •

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

3. Difficilement compréhensible : l'éducation à l'environnement ciblée sur la responsabilisation des citoyens, c-à-d sur les conséquences, plutôt que sur les causes, càd les actes des décideurs économiques publics et privés, qui restent hors d'atteinte !

« L'éducation à l'environnement est une question qui mobilise souvent mon étonnement, voire ma rage. Elle se présente souvent sur le registre de la police des subjectivités et des comportements individuels et rarement sous l'angle de la responsabilité majeure des acteurs économiques. L'ErE est d'un altruisme d'une rare évidence mais il ne faut pas se tromper de cible : qui faut-il éduquer ? Les problèmes d'atteinte à l'écosystème qui sont des problèmes gravissimes, ne sont qu'une pâle méta-

(suite en page 2)

(suite de la page 1)

phore des maux induits par le système productif sur l'ensemble des aspects de la vie sociale, certes qui font mal à l'écosystème mais qui font encore plus de mal à l'humain. Le procès de l'amianté vient d'en faire trop tardivement une immense illustration.

L'horizon de l'ErE, qui se voudrait être autre chose qu'un accompagnement des ambulances, c'est de poser la question du pouvoir sur la décision économique, à savoir celle qui concerne

« L'éducation à l'environnement est une question qui mobilise souvent mon étonnement, voire ma rage. »

l'organisation du travail, le choix des produits, le choix des services, le choix des investissements. Qui décide des tenants et aboutissants du système productif dans lequel nous sommes ? C'est une question qui interroge les limites du capitalisme. »

4. En tant qu'acteurs d'ErE, on se sent très démunis parce qu'on ne dispose pas d'expertise socio-économique. Ce sont des savoirs qu'on ne maîtrise pas. Luc Carton propose une alliance avec les syndicats.

« Il y a un allié disponible non loin qui est le syndicalisme. Depuis quelques décennies, les organisations syndicales ont pris conscience des contradictions du modèle social-démocrate, des limites du système productif, et des tenants et aboutissants environnementaux, sociaux et sociétaux du système productif.

On a la chance en Belgique d'avoir encore des organisations sociales de grande importance. Si on fait l'économie des alliances, on assume trop de postures à la fois. Je crois davantage à une action collective en forme de jeu de rôles collectifs, associant et croisant les différentes postures de ceux qui sont au travail, de ceux qui sont dans une relation de consommation ou d'usage, et des citoyens, bien sûr.

De cette manière nous pouvons augmenter notre capacité de comprendre et de transformer le monde. »

NDLR : La mobilisation récente du syndicat du rail avec Inter-Environnement Wallonie en est une illustration.
(www.pourunrailperformant.be)

propos recueillis par Joëlle van den Berg

Pour aller plus loin :

"Forum sur l'éducation permanente. Intervention de Luc Carton." (santé conjugulée - avril 2005 - n°32). Accessible via le web (pdf)

EPINGLÉ POUR VOUS

Carnets roses au Réseau IDée !

Marie Bogaerts (contact membres et associations, agenda, Infor'ErE...) et Céline Teret (Symbioses, Mondequibouge.be, communication...) seront en congé de maternité dans les mois à venir. De fin juillet à la fin de l'année 2012 pour Marie. De mi-septembre à fin février 2013 pour Céline. Le reste de l'équipe reste à votre disposition au 02 286 95 70 ou par mail.

Dossier d'accompagnement pédagogique LoveMEATender

Sorti il y a près d'un an, le documentaire LoveMEATender met au centre du débat la production et la consommation de viande, les dérives de la production industrielle, les alternatives possibles. Afin d'accompagner enseignants, animateurs, éco-conseillers, citoyens... souhaitant installer ce film dans un dispositif pédagogique avec un public jeune (dès 10 ans) ou adulte, un dossier d'accompagnement pédagogique est sorti en septembre. Il a été réalisé par le Réseau IDée, Planète Vie et plusieurs associations. Nous remercions d'ailleurs les membres qui y ont contribué : Rencontre des Continents, le Petit Foriest, la Fédération belge francophone des Fermes d'Animation, Education Environnement, GAIA Education et La Médiathèque.

Si vous souhaitez quelques exemplaires, en tant que membres du Réseau IDée, contactez-nous ! Pour les écoles, la diffusion se fait via Planète Vie : 02 347 44 50 - www.planete-vie.org.

Ce dossier est également téléchargeable sur

www.reseau-idee.be/dossier-lovemeatender.pdf



CÔTÉ MEMBRES

Le Réseau IDée compte désormais 120 membres !

Depuis l'AG du 11 mai 2012, le Réseau IDée accueille désormais 6 nouveaux membres :



Cheval et Forêt (02 344 85 97 - www.chevalforet.be) : la mission de base de cette asbl située en lisière de la Forêt de Soignes est la promotion du cheval de trait et sa réintroduction en Région bruxelloise. Cette promotion s'articule autour de quatre pôles d'activités : pédagogique, professionnel, social et touristique.



C-Paje (04 223 58 71 - www.c-paje.net) : ce Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance est une organisation de jeunesse proposant des formations et autres activités aux structures et personnes animant des enfants et des jeunes. Il encourage l'émergence d'activités de créations artistiques et éducatives et l'épanouissement social et culturel.

Cuisine sauvage asbl

Cuisine Sauvage (0478 512 602 - www.cuisinesauvage.be) : cette nouvelle asbl propose des activités autour de la cuisine de plantes sauvages comestibles, travaillant sur l'un de nos besoins vitaux (se nourrir) et en réveillant des gestes primitifs (cueillir).



GAIA (02 245 29 50 - www.gaiakids.be) : menant une action pacifique pour le respect des animaux, GAIA organise des campagnes de sensibilisation et conseille les acteurs économiques et institutionnels en matière de bien-être animal. Son service pédagogique propose des animations dans les écoles ainsi que des outils pédagogiques autour de la question animale.



Institut d'Éco-Pédagogie (04 366 38 18 - www.institut-eco-pedagogie.be) : l'IEP dispense des formations pour adultes autour de différents thèmes relatifs à l'environnement et à la pédagogie. Depuis 3 ans, il propose un Brevet de pratiques en Écopédagogie sur un an, dont chaque module est accessible à l'unité.



Rencontre des Continents (02 734 23 24 - www.rencontresdescontinents.be) : cette petite asbl à l'intersection de l'ErE et de l'éducation au développement travaille dans une vision systémique, afin de se questionner et d'agir collectivement dans une perspective de changement social, via des formations, animations et outils.

Deux démissions ont été signalées lors de cette AG : Global environnement (pour arrêt d'activités) et Brussels by Water (afin d'éviter de faire double emploi avec l'association Escaut Sans Frontières, également membre du Réseau IDée).

En savoir plus :

- sur la page « membres » du site du Réseau IDée : www.reseau-idee.be/membres
- le PV de l'AG est disponible sur www.reseau-idee.be/ag



www.reseau-idee.be/ag/

Retrouvez les documents des AG des cinq dernières années : rapports d'activités et programmes, comptes de résultats, bilans et projets de budget, présentations power point ainsi que les PV des AG ! Une page « mémoire » pour les membres que nous utiliserons également dans le futur afin de limiter des impressions papier. Il s'agit d'une adresse « cachée », qui vous est communiquée mais n'est pas renseignée sur le site.

Retour sur les 13^e Rencontres de l'ErE (suite)

Exercice de construction d'un projet visant à croiser les regards entre les acteurs du secteur social, de l'éducation à l'environnement et de la promotion de la santé.



Une ficelle qui nous relie... pour marquer la fin de ces 13^e Rencontres et les collaborations à venir.

Bilan et suites

Suite à des demandes exprimées lors de précédentes AG ainsi que lors du « Parcours d'ErE » de 2008, ces rencontres voulaient ouvrir davantage l'ErE aux dimensions sociales et dès lors à ses acteurs éducatifs de terrain. Cela s'est traduit, dès le départ, dans le choix des partenaires pour l'organisation : cinq sur onze étaient issus du secteur social et de la promotion de la santé. Cela s'est traduit aussi, au moment des Rencontres, par la mixité des 146 participants : 50% étaient issus de l'ErE et 50% des deux autres secteurs. De quoi bousculer quelques habitudes et représentations, enrichir notre travail, mais exigeant bien plus de temps pour se comprendre, articuler nos initiatives... De l'avis des participants, ces trois jours avaient pour points forts de donner l'envie de collaborer avec les autres secteurs et d'aller plus loin dans sa réflexion et sa pratique. A améliorer encore : mieux comprendre les enjeux des trois secteurs, les méthodes pédagogiques et apprendre à utiliser un langage commun. Voilà des pistes dessinées pour des suites à donner et pour les 14^e Rencontres de l'ErE en 2014 (!). Car quel qu'en soit le thème, un pas est franchi vers le décloisonnement de nos secteurs, bien qu'on ne peut en mesurer aujourd'hui

l'impact et les retombées. Encore sur le feu à ce propos : l'expression des sous-groupes lors de la 3^e journée autour du partenariat, à traduire en matière à réflexion et pistes méthodo. A lire dans les futures « traces » des Rencontres...

Nous remercions encore les partenaires pour l'organisation de ces Rencontres :

L'Association des Ecoles de Devoirs de Liège, la Régie des Quartiers de Châtelet, les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS), l'Agenda 21 du CPAS de Bruxelles-Ville, les CRIE du Fourneau Saint-Michel, Harchies et Spa, Le Début des Haricots, Empreintes, la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone et Revert.

Ainsi que la trentaine d'associations qui ont accepté de partager leurs projets lors des ateliers.

Bilan des Assises et suites

Après une première année fructueuse, le GTT - Groupe de Travail Transversal - mis en place à l'issue des Assises de l'ErE DD* pour dynamiser et réaliser certains engagements va entamer une deuxième année. Ce GTT est composé de représentants des institutions concernées ainsi que d'associations d'ErE (désignées par le Conseil d'administration du Réseau IDée). Au terme de cette année 2012/2013, nous espérons que les principaux engagements seront concrétisés sous différentes formes : la finalisation de la première étape du travail de l'inspection sur les portes d'entrée dans les référentiels inter-réseaux de l'enseignement et la mise en place des suites données à ce travail (information de l'inspection et des conseillers pédagogiques, diffusion du document, focus ErE dans les écoles...) ; une interface sur le site enseignement.be pour orienter les enseignants à travers l'offre en ErE ; une étude sur l'approche transversale et citoyenne à l'école commandée par la Ministre de l'Enseignement ; la poursuite de la formation des associations au fonctionnement de l'école ; la collaboration avec le comité pédagogique de l'Accord de coopération autour de l'évaluation d'outils ; la coordination entre les différents Ministères et administrations concernés par la gestion environnementale à l'école ... Et ainsi, des bases pour améliorer progressivement l'articulation de l'offre et des stratégies d'ErE DD à l'école.

Contact : Joëlle van den Berg - joelle.vandenberg@reseau-idee.be - 02 286 95 74.

* Le rapport d'activités 2011/2012 a été largement diffusé cet été et est accessible sur le site des Assises : www.assises-ere.be. Consultez également les articles d'InforIDée qui vous parlent des Assises : Comprendre l'école et Assises dans les coulisses (1/2012), En images dans les écoles (4/2011), Les Assises de l'ErE se terminent (2/2011), la préparation des Assises (n° 1/2011 et 2 - 3 et 4/2010).



Deux rencontres internationales en ErE en 2013

Des Assises de l'EE DD en France

Les 3^e Assises de l'Education à l'environnement et au Développement Durable à **Lyon** qui se dérouleront **du 5 au 7 mars 2013** seront précédées d'une journée de séminaire européen le 4 mars (un InforMembres est parvenu récemment dans vos boîtes mail comprenant un appel à participation à coût réduit). Vaste lieu d'échanges et d'ouverture, ces Assises sont l'aboutissement d'un dispositif de participation sur tout le territoire français, démarré en 2012. Elles seront un lieu de débat et d'échanges entre un millier de personnes issues d'associations impliquées dans l'EE DD (largement), d'institutions (Etat, collectivités, instituts de formation), de syndicats (de l'enseignement notamment) et d'entreprises. La journée européenne, à l'organisation de laquelle participe le Réseau IDée, s'inscrit dans l'esprit d'échanges et de reconnaissance de l'EE DD qui prévaut lors de ces Assises.

En savoir plus : www.assises-eedd.org

WEEC - World Environmental Education congress

Du 9 au 14 juin à Marrakech se déroulera le 7^e Congrès d'éducation à l'Environnement sur la thématique de « la relation entre mondes urbain et rural ». Lors des précédentes éditions, ce Congrès a réuni entre 1000 et plus de 3000 personnes, issues d'une centaine de pays, et présenté autour d'un millier de communications sous différentes formes. D'expérience (Turin et délégation belge à Montréal), le public est diversifié : milieu universitaire, organisations d'éducation à l'environnement, organisations d'enseignants et ONG, représentants politiques, mais aussi syndicats et organismes privés. Un lieu favorisant l'intersectorialité, le réseautage, et donnant un aperçu de la recherche, des pratiques en ErE et des politiques menées... dans la limite de ces grands événements. Signalons que la date limite pour proposer des exposés, posters, workshops, tables rondes ou événements en parallèle est le 31 octobre 2012.

En savoir plus : www.environmental-education.org/fr/congres.html

Ces deux événements sont l'occasion de constituer des délégations belges, de valoriser certaines démarches et d'en bousculer d'autres, de prendre du recul pour mieux rebondir... tout en veillant à ne pas exploser l'empreinte écologique...

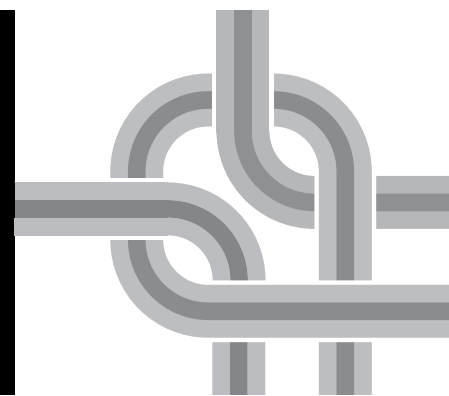
Vous êtes partants ? Contactez joelle.vandenberg@reseau-idee.be (02 286 95 74).

A partir de novembre, il sera possible de se remémorer ces trois jours en visitant les pages web qui leur sont dédiées sur

www.reseau-idee.be/rencontres/2012

Retour sur les 13^e Rencontres de l'ErE

Les 25, 26 et 27 juin derniers, 3 secteurs se sont donnés rendez-vous au Domaine de Mambaye à Spa. Ces 13^e Rencontres de l'ErE étaient articulées autour du thème « Environnement, social et santé : à la croisée des chemins », avec des conférences, des ateliers, un spectacle et bien d'autres activités pour permettre aux participants d'échanger sur leurs enjeux, leurs pratiques pédagogiques et susciter de futures collaborations intersectorielles.



Rencontres de l'ErE 2012

**Environnement, social et santé :
à la croisée des chemins**



Philippe Defeyt, pour le secteur social, Joëlle van den Berg, pour l'éducation à l'environnement, et Lorédana Tésoro, pour la promotion de la santé : 3 conférenciers pour 3 secteurs en croisement tout au long de ces Rencontres.



Des ateliers pour découvrir et parfois même expérimenter ce qui se fait « ailleurs », pour échanger autour des pratiques pédagogiques, pour alimenter la réflexion et susciter la collaboration entre secteurs.



« Le monde est un village », un premier pas pour découvrir les réalités institutionnelles des autres secteurs et se découvrir entre acteurs de terrain.



Balade pieds nus (CRIE d'Harchies), des contes dans les bois (CRIE de Spa)... et d'autres activités découverte le premier soir.



Après la représentation du spectacle « Le ressort », discussion avec les comédiens et le metteur en scène sur ce projet de théâtre-action construit et joué par des bénéficiaires du CPAS de Namur... avec beaucoup de succès !

suite page 6